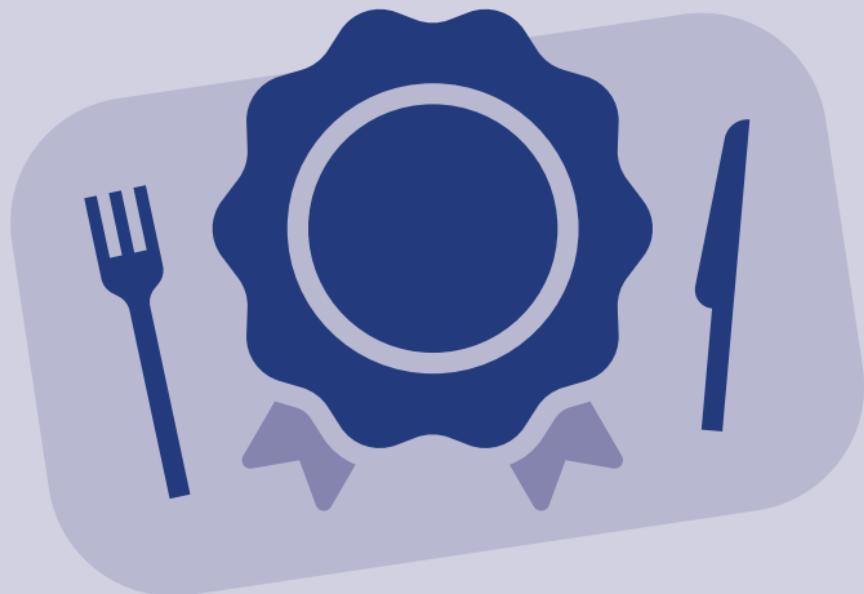




MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité



ma-cantine
.agriculture.gouv.fr

Réussir la transition vers
une alimentation durable

Bénéficiez gratuitement...

d'un accompagnement

Pour comprendre les mesures et mettre en œuvre les obligations de la loi EGALIM, complétée par loi Climat et résilience.

d'outils pratiques et de ressources de pilotage et de gestion

Guides et dernières actualités, suivi des achats alimentaires, suivi du gaspillage alimentaire.

de supports de communication et d'information personnalisables

Pour valoriser votre engagement et vos initiatives auprès de vos convives.

d'un outil ergonomique de déclaration annuelle obligatoire des achats

Il permet l'élaboration d'un bilan statistique annuel national, à destination du Parlement et rendu public.



Gestionnaires, inscrivez-vous sur *ma cantine* et télédéclarez vos données d'achat, sur un an, durant le premier trimestre de l'année suivante.

Renseignements : support-egalim@beta.gouv.fr